



ESSENTIEL

Plan de formation

Départemental 2016

La formation syndicale: un droit et un outil

Edito:

Page 2 : principe de la formation

Page 3 : repères juridiques

Page 7: calendrier des stages

Page 8: ECO-CE

Page 15: CHSCT

Page 20 : formation niveau 2

Page 22 : Formateur

Page 25: Cogitiel

Page 30 : Animateur Vie Syndicale

Page 32 : ICTAM dans la CGT

Page 34: Dirigeant de syndicat

Page 36 : Continuité syndicale

Page 38: demande de stage fonction publique d'Etat

Page 39: demande de stage fonction publique hospitalière

Page 40: demande de stage fonction publique territoriale

Page 41: demande de stage droit privé sans demande de subrogation

Page 42 : demande de stage droit privé avec demande de subrogation

Page 43 : modèle demande de subrogation

Page 44 : modèle de convention

La CGT ambitionne la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale qu'ils soient élus ou non, qu'ils aient ou non un mandat. Car la formation ne doit pas être vue comme un coût mais bien comme un investissement pour l'avenir.

Depuis plusieurs congrès maintenant, la CGT a fait le choix de faire du syndiqué un acteur et un décideur et de le placer au cœur de notre démarche revendicative pour qu'il construise les revendications avec les salariés à partir de leurs préoccupations.

Pour mettre en œuvre cette démarche et gagner la montée en puissance du rapport de force durable, la Formation syndicale est à la fois l'un des moyens à notre disposition et une étape incontournable pour que l'ensemble des syndiqués s'approprie les repères revendicatifs et la démarche de la CGT.

Parce que chaque jour, nos syndiqués et militants doivent faire face à des attaques patronales, la Formation syndicale est une priorité... Formons-nous efficacement... et sans attendre !

Mais attention se former... oui ! Mais pas seulement pour assurer nos mandats en CE, DP et CHSCT ! Car faire vivre un syndicat CGT, c'est connaître la CGT, ses propositions, ses valeurs, sa stratégie et sa démarche.... Et cela passe inévitablement par les formations générales « accueil », « Niveau I » et « Niveau II ». Ce sont tous les syndiqués qui, au quotidien, sont au contact des salariés. Ce sont eux qui sont le premier contact des salariés avec le syndicat.

Et nous avons encore beaucoup de travail à faire sur le département car le champ de formation reste très ouvert entre le nombre de nos syndiqués formés et celui de nos syndiqués actifs.

Il nous faut donc toujours et encore s'investir et investir dans notre formation syndicale car celle-ci est un droit, mais surtout un outil au service de notre démarche.

Gauthier LEROUX

Secrétaire Espace Vie Syndicale

formation@cgtoise.com

03 44 55 01 57/06 30 91 07 90

Imprimé par nos soins

Union Départementale CGT Oise

Rue Fernand Pelloutier

BP 70355

60312 CREIL Cedex

Tel: 03 44 55 01 57

Courriel: contact@cgtoise.com

Les droits à la formation syndicales n'ayant pas évolué depuis plus de 50 ans, chaque salarié peut prétendre à 12 jours par an pour participer à des stages de formation économique, sociale et syndicale (FESS). Les textes de lois n'étant pas très précis sur la prise du congé formation, quelques questions-réponses peuvent permettre d'y voir plus clair.

◆ **Dans mon entreprise, quel est le nombre global de jours de congés FESS ?**

C'est l'effectif qui détermine celui-ci par tranche de 12 jours ou de 18 pour les animateurs syndicaux, après notification de l'Union Départementale.

Pour les salariés de la Fonction Publique, le nombre de bénéficiaires maximum est égal à 5% de l'effectif du service ou de l'établissement.

◆ **Comment est financé ce congé FESS ?**

Le financement se fait par le biais du 0,16/mille des salaires payés pendant l'année en cours par l'entreprise à un organisme indépendant et répartie entre les différentes organisations syndicales. En fait quelques miettes que le patronat a consenti au législateur de nous accorder. Seuls quelques groupes bénéficient d'accords plus favorables.

◆ **Mon employeur peut-il me refuser l'autorisation de partir en congé de formation ?**

Le bénéfice de ce congé étant de droit, l'employeur ne peut s'opposer au départ du salarié que s'il estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise. Le refus de l'employeur doit être motivé et notifié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande. Passé ce délai, le refus n'est plus possible !

◆ **Ce budget des 0,16/mille concerne-t-il tous les stages de formation syndicale ?**

Non, les stages Eco/CE et CHSCT ont des dispositions spécifiques. Les salaires du stage Eco/CE sont pris en charge par l'employeur et les frais pédagogiques par le Comité d'Entreprise. Pour le CHSCT, les salaires et les frais pédagogiques sont à la charge de l'employeur.

◆ **Quelles recommandations pour les demandes de congé FESS dans la Fonction publique ?**

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

A défaut de réponse expresse au plus tard le 15e jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé.

Le congé ne peut être refusé que si les nécessités de fonctionnement du service s'y opposent. Les décisions qui rejettent les demandes de congés de fonctionnaires doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP au cours de la réunion qui suit l'intervention de ces décisions.

Que dit la loi pour les salariés en activité?

Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an (18 jours dans certains cas), dans la limite d'un plafond déterminé par la taille de l'entreprise.

Modifié par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, l'article L.3142-9 du Code du travail **permet maintenant de prendre le congé formation économique, social et syndical sur une demi-journée minimum.**

La loi n° 85-1409 du 30 décembre 1985

La loi définit pour l'ensemble des salariés du secteur privé l'ouverture du droit au congé, les conditions de son financement, le nombre et la durée des congés, la couverture au titre des accidents du travail. Elle est formalisée à travers les articles du code du travail.

L'arrêté du 7 mars 1986 pour la détermination du nombre de jours de congé par taille d'établissement.

L'arrêté annuel fixant la liste des organismes dont les stages sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale. Ce décret est promulgué en fin d'année pour l'exercice suivant et publié au Journal Officiel. **Pour l'année 2014 c'est l'arrêté du 29 décembre 2014** (JORF n° 0010 du 13/01/2015 - Texte n° 10) qui fixe la liste des organismes dont les stages ou sessions sont consacrées à la formation économique, sociale et syndicale.

Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale pour les salarié(e)s du Privé (Loi du 5 mars 2014 et 17 août 2015) :

1°) Le salarié(e) fait une demande de congé accompagné de la demande d'accord de subrogation du salarié(e) avec le modèle ci-joint.

2°) Le syndicat ou l'Union locale de proximité demande la subrogation, en y joignant la copie de la demande de congé du salarié(e) à L'Union Départementale. Il négocie également les termes de la convention fixant une prise en charge totale ou partielle de la rémunération du salarié pendant le congé de formation par l'employeur.

Ces documents sont utilisables pour les salariés en activités qui vont être stagiaires, intervenants ou animateurs dans un stage de formation syndicale organisée par la CGT.

Que dit la loi pour les salariés privés d'emplois?

Lorsque la personne est au chômage, elle peut utiliser les droits pour la formation syndicale prévus dans le Code du travail. La demande doit être faite auprès du directeur de Pôle Emploi afin qu'elle continue de bénéficier des indemnités de chômage auxquelles elle a droit.

Que dit la loi pour les salariés de l'intérim?

Dans les entreprises d'intérim, le droit applicable pour la formation syndicale est le droit commun. Des accords nationaux existent, mais il n'y a pas de convention collective.

La relation tripartite (salarié, entreprise d'intérim et entreprise utilisatrice) rend plus difficile l'utilisation du congé pour formation économique, sociale et syndicale (et les droits afférents). Le salarié ne peut savoir systématiquement qu'elle sera l'entreprise utilisatrice au moment où il pose sa demande d'absence pour participer à une formation syndicale.

Lorsque le salarié est en mission d'intérim, au moment de la formation syndicale, il doit faire appliquer les droits prévus dans le Code du travail (demande de congé du salarié et demande de subrogation du syndicat). Pour ce faire, il doit se rapprocher de l'Union syndicale de l'intérim (USI-CGT) par téléphone au 01 55 82 89 80 ou par courriel contact@usi.cgt.fr

◆ Quel parcours de formation syndicale ?

D'abord parce qu'il faut prendre le temps de la formation syndicale et être convaincu que ce n'est pas perdre du temps que d'y consacrer quelques jours.

Ensuite, un parcours de formation est indispensable afin de cultiver l'identité de la CGT et de faire vivre les valeurs qu'elle porte. C'est se donner les moyens d'une analyse sans cesse actualisée.

Installer le militant, dès son engagement dans la CGT, dans les valeurs de notre syndicalisme, dans une démarche revendicative et de rassemblement, nécessite un socle de formation générale.

Le rôle des animateurs des syndicats est essentiel en veillant à construire de véritables plans de formation pour les syndiqués et ainsi acquérir toute l'efficacité dont nous avons besoin.

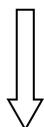
En faire l'économie, c'est prendre le risque de basculer dans un syndicalisme de délégation, voire même d'accompagnement...

Enfin, les fiches 15, 17 et 19 de nos repères revendicatifs apportent des propositions concernant de nouveaux droits à la formation syndicale. (Toutes les fiches revendicatives sont téléchargeables sur le site de la CGT : www.cgt.fr).

Procédure de la formation syndicale C.G.T.

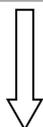
En début d'année:

L'Union Départementale CGT de l'Oise envoie le plan de formation à l'ensemble des syndicats. Ainsi qu'aux unions locales pour les sections syndicales.



2 mois et demi avant le stage:

L'Union départementale envoie les dossiers de stage avec les fiches d'inscription.



Dès réception, le syndiqué

Remplit la fiche d'inscription qui doit être signée par lui et le syndicat et la retourne à l'UD



L'Union départementale valide l'inscription et envoie le dossier de confirmation au stagiaire avec tous les éléments pratiques.



au plus tard, 1 mois avant le stage

Le syndiqué, en lien avec son syndicat, dépose le congé de formation syndicale auprès de son employeur en demandant le subrogation.



15 jours avant le stage

Le syndicat ou l'Union Locale négocie avec l'employeur les modalités de la subrogation et fait établir la convention (p.44) avec l'employeur

Préconisation: il est recommandé d'avoir fait un stage de Niveau 1 avant de s'inscrire sur les stages ECO-CE et CHSCT

- **Stages ECO/CE :**

Titulaires tous les 4 ans

Maintien du salaire par l'employeur

Coût de la formation assuré par le CE (*0.2% Budget Fonctionnement*).

(Demander l'accord des élus).

- **Stages CHSCT :**

Titulaires tous les 4 ans

Maintien du salaire par l'employeur

Coût de la formation assuré par l'employeur :

3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés

5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés

NOTA :

*Pour les stagiaires des entreprises de moins de 300 salariés, il est possible de faire deux demandes de formation (**Formulaires 1 et 2**)*

Pour les suppléants contactés l'Union Départementale.

Formation CoGiTiel :

- Une participation de 10 euros par jours et par stagiaire sera demandé.

Formations « Formateur » :

- Avoir fait le niveau II

- Le coût de la formation doit être assuré par vos structures syndicales.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter au 03 44 55 01 57

Si vous êtes intéressés par une/plusieurs formations, veuillez nous faire parvenir au plus vite la/les fiche(s) d'inscription.

Attention, seules les 12 premières demandes seront prises en compte.

CALENDRIER DE L'UD 2016

⇒ **Stage Eco-CE (nouveaux élus)**

Lieu: Creil

Du 25 au 29 Avril

⇒

Stage Eco-Ce (nouveaux élus)

Lieu: Compiègne

Du 14 au 18 Novembre

⇒ **Stage Eco-CE (perfectionnement)**

Lieu: Creil

Du 15 au 17 Juin

⇒ **CHSCT (droit privé)**

Lieu: Compiègne

Du 30 Mai au 03 Juin

⇒ **CHSCT (droit privé)**

Lieu: Creil

Du 10 au 14 octobre

⇒ **CHSCT (initiation à la démarche ergonomique - droit privé)**

Lieu: Creil

Du 30 au 31 Mars

⇒ **Stage Niveau 2**

Lieu: Creil

Du 3 au 7 Octobre et du 21 au 25 Novembre

⇒ **Stage formateur:**

Lieu: Creil

Du 5 au 9 Décembre

⇒ **Stage dirigeants de syndicat:**

Lieu: Creil

Du 21 au 23 Mars et du 2 au 3 Mai

⇒ **Stage COGITIEL:**

Lieu: Creil

Du 24 au 25 Mars et du 12 au 13 Mai

⇒ **Stage animateur Vie Syndicale:**

Lieu: Creil

Du 23 au 27 Mai 2016

⇒ **Stage ICTAM**

Lieu: Creil

Du 26 au 30 Septembre

⇒ **Stage continuité syndicale**

Lieu: Creil

Du 10 au 11 Mars

⇒ **Formation Prudis (réservé aux conseillers prudhommaux)**

Lieu Creil

Du 22 au 26 février

Et du 14 au 18 Mars

FORMATION ECO-CE (nouveaux élus)

Descriptif de la Formation

But : Se former et informer les camarades qui sont titulaires aux CE. Leur apporter des éléments qui leur permettent de mener à bien leur mandat.

Objectif : À la fin du stage les stagiaires doivent être en capacités de mettre en œuvre la démarche revendicative CGT sur les champs d'interventions propres aux CE, aussi bien économique que social.

Public : Tous les syndiqués membres titulaires et suppléants aux CE.

(Suppléant nous contacter à l'inscription)

Contenu :

Seront abordés :

- Droits et moyens des CE
- Bilan comptable et compte de résultats
- Les expertises, le droit d'alerte
- Commissions obligatoires des CE
- Veille économique
- Comment anticiper et être force de propositions ?
- Les activités sociales des CE
- Le tourisme social
- L'économie sociale
- Activité des CE et place du syndicat.

Durée : Cinq jours.

FORMATION ECO-CE (perfectionnement)

Descriptif de la Formation

But : Compléter les apports de la formation initiale Eco-Ce

Objectif : À la fin du stage les stagiaires doivent être en capacités de mettre en œuvre la démarche revendicative CGT sur les champs d'interventions propres aux CE, aussi bien économique que social.

Public : Les syndiqués membres titulaires et suppléants aux CE qui ont déjà suivi la formation Eco-Ce (nouveaux élus).

(Suppléant nous contacter à l'inscription)

Durée : trois jours.



DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE à retourner à :
L'Union Départementale CGT Oise
Dénomination : Formation ECO-CE

- ◆ (nouveaux élus)
- ◆ (Perfectionnement)

Le (la) candidat(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Sexe : M – F (barrer la mention inutile) Age : ____/____/____

Principale responsabilité syndicale : _____

Stage (s) déjà suivi(s) : _____

Présenté par le syndicat : _____

Adresse : _____

Union Locale : _____ Fédération : _____

Adresse où envoyer la convocation : Domicile / syndicat (barrer la mention inutile)

Date et cachet ou signature du syndicat :

À NOTER :
L'inscription vaut engagement pour participer au stage
Tout doit donc être fait pour libérer le candidat de
toutes autres obligations

**MODÈLE DE DEMANDE DE CONGES A L'EMPLOYEUR
POUR LA FORMATION ÉCONOMIQUE (ECO-CE)**

Les membres titulaires du Comité d'Entreprise bénéficient d'un stage de formation économique d'une durée de cinq jours.

Le temps consacré à cette formation est rémunéré par l'employeur. Le financement de la formation est assuré par le comité.

Nom, prénom

Adresse

à Monsieur le Directeur

Des Ets. (nom)

(adresse complète)

A....., le

LR + AR n° _____

Objet : demande de congé de formation économique

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article L. 2325-44 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser la date de début et de fin de stage) en vue de participer à un stage de formation économique organisé par « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

La demande est à formuler et à déposer au moins un mois avant le début de stage de formation, sur papier libre.

**Devis pour la facturation des frais de formation économique des élus au
COMITE D'ENTREPRISE**

Union Départementale CGT de l'Oise
Rue Fernand Pelloutier
BP 70355
60312 CREIL cedex 2

Madame / Monsieur le secrétaire du Comité d'Entreprise
Nom de la société
Adresse
Code postal et ville

A....., le.....

**Devis pour la formation économique des membres du Comité d'Entreprise ou
Etablissement.**

Madame, Monsieur, Cher-e camarade,

Conformément aux articles L. 2325-44 du code du travail, (Nom et prénom du/des salariés) a/ont demandé à suivre un stage de formation économique pour les membres du comité d'entreprise ou Etablissement.

Cette formation est organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé et se déroulera du (préciser les dates de début et de fin de stage) pendant _ jours.

Vous recevrez une facture à l'issue du stage conformément aux éléments indiqués ci-dessous Nous vous demandons de nous retourner ce courrier, valant devis, signé avec la mention « bon pour accord » par fax au : 03 44 55 00 20 ou par courriel : contact@cgtoise.com ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Union Départementale CGT de l'Oise – rue Fernand Pelloutier – BP 70355 – 60312 CREIL Cedex 2 .

FRAIS PEDAGOGIQUES : ____, __ € par semaine x __ stagiaire(s) = ____, __ €

FRAIS DE SEJOUR :

15,25 euros, soit le coût d'un déjeuner ;

__, __ euros x _ jours x __ stagiaire(s) = ____, __ €

FRAIS DE TRANSPORT sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :

0.17 euros x ____ kms = ____, __ €

PRIX TOTAL : ____, __ €

Si vous avez besoin d'autres éléments vous pouvez me contacter par téléphone au : _____

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher-e camarade, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature

Ce courrier est à retourner complété, daté et signé à l'adresse ci-dessus.

Date : __/__/201__

Nom et Prénom du secrétaire du Comité d'Entreprise : _____

Mention manuscrite « Bon pour accord » :

TITRE II : Comité d'Entreprise

Section 9 : formation des membres du comité d'entreprise.

Article L2325-44

Les membres titulaires du comité d'entreprise élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L.3142-13, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours dispensé soit par un organisme figurant sur une liste arrêtée par l'autorité administrative dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, soit par un des organismes mentionnés à l'article L.3142-7. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non.

Le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. Il est imputé sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale prévu aux articles L.3142-7 et suivants.

Le financement de la formation économique est pris en charge par le comité d'entreprise.

JORF n°0299 du 26 décembre 2010

ARRETE

Arrêté du 20 décembre 2010 fixant la liste des organismes dont les stages ou sessions sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale.

NOR : ETST1033090A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.3142-7 et suivants, accordant aux salariés des congés de formation économique, sociale et syndicales, L.2325-44, prévoyant une formation économique des membres titulaires du comité d'entreprise, et L.4614-14 et suivants, prévoyant une formation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

Vu l'avis de la commission prévue à l'article R.3142-2 du code du travail, recueilli lors de sa réunion du 25 novembre 2010.

Arrête :

Article 1

La liste des organismes dont les stages ou sessions de formation consacrés à la formation économique, sociale et syndicale ouvrent droit aux congés institués, d'une part, par les articles L.3142-7 et suivants du code du travail, d'autre part, par les articles L.2325-44 et L.4614-14 et suivants du code du travail est fixée comme suit :

I.- centres de formation des organisations syndicales de travailleurs reconnues représentatives sur le plan national :

CGT : centre de formation dénommé « la formation syndicale CGT », 263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex.

Article 2

La présente liste est arrêtée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, qui sert de référence pour la détermination des droits aux congés institués par les articles L.3142-7 et suivants du code du travail.

Article 3



Les Stages ECO-CE ont la particularité d'être financé par les comités d'entreprises, hors celui-ci touche un budget compte tenu de sa masse salariale en tenant compte de cette particularité, l'UD à mise en place cette formule.

- ⇒ Effectif de 50 à 100 salariés, cout financier de la formation 450 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 101 à 150 salariés, cout financier de la formation 500 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 151 à 200 salariés, cout financier de la formation 550 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 201 à 250 salariés, cout financier de la formation 600 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 251 à 300 salariés, cout financier de la formation 650 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 301 à 400 salariés, cout financier de la formation 700 € pour la semaine par stagiaire.
- ⇒ Effectif de 401 à 500 salariés et plus, cout financier de la formation 750 € pour la semaine par stagiaire.

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter l'Union Départementale C.G.T. de l'Oise pour trouver une solution, afin que vous puissiez vous former.

FORMATION CHSCT

Descriptif de la Formation

But : Se former et d'informer les élus du CHSCT. Leur apporter tous les éléments qui leur permettront de mener à bien leur mandat CHSCT.

Au service des salariés les CHSCT peuvent jouer un rôle considérable pour contribuer à la promotion de la santé au travail.

Objectif : À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacités de mettre en place une démarche revendicative sur les champs d'interventions propres au CHSCT.

Public : Tous les membres CHSCT.

(Suppléant nous contacter à l'inscription)

Contenu :

Seront abordés :

- La santé au travail, relation travail / santé, la définition du travail et de la santé.
- La méthode de l'arbre des causes (analyser 1AT)
- Les missions, compétences, les moyens... du CHSCT
- Les conditions et l'organisation du travail, les risques professionnels
- Accident de travail
- Maladie professionnelle
- Document obligatoire : le rapport annuel
- Les interlocuteurs internes et externes du CHSCT
- Le droit à l'expertise
- Droit de retrait – droit d'alerte
- Danger grave et imminent

Durée : Cinq jours



DEMANDE D'INSCRIPTION à retourner à

L'Union Départementale CGT Oise

Dénomination : Formation **CHSCT**

◆ **Privé**

◆ **Publique**

Le (la) candidat(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Sexe : M – F (barrer la mention inutile) Age : ____/____/____

Principale responsabilité syndicale : _____

Stage (s) déjà suivi(s) : _____

Présenté par le syndicat : _____

Adresse : _____

Union Locale : _____ Fédération : _____

Adresse où envoyer la convocation : Domicile / syndicat (barrer la mention inutile)

Date et cachet ou signature du syndicat :

À NOTER :

L'inscription vaut engagement pour participer au stage
Tout doit donc être fait pour libérer le candidat de
toutes autres obligations

Toute demande non validé par le syndicat, ne sera pas prise en compte.

Pour les entreprises de + 300 salariés (formulaire 1)

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION : CHSCT

FORMULAIRE 1

Adressez l'original, à votre employeur, 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le nombre de jours facturés dépend du nombre de salariés dans l'entreprise (5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés et 3 jours pour celles de moins de 300 salariés).

Envoyez une copie à l'organisateur de la Formation CHSCT (Union Départementale ou Fédération) qui transmettra une copie dans le dossier d'émergence au Pôle de la formation syndicale CGT.

Nom, prénom
Adresse

Monsieur le directeur
Société (nom)
(Adresse)

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation CHSCT

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 ; L4614-15 ; L4523-10 et L4523-16 du Code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu
du __ / __ / 2016 au __ / __ / 2016

à _____ pendant __ jours.

(Préciser les dates de début et de fin de stage, le lieu de la formation et le nombre de jours de formation).

Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :

FRAIS PEDAGOGIQUES : 348.12 € x __ jours = _____, __ €

FRAIS DE SEJOUR :

en externat : 15,25 euros, soit le coût d'un déjeuner ;

ou en internat : 68,61 euros en province ou 83,86 euros en région parisienne ;

____, __ euros x __ jours = _____, __ €

FRAIS DE TRANSPORT sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :

0.17 euros x ____ kms = _____, __ €

PRIX TOTAL : _____, __ €

Si besoin, vous voudrez bien envoyer tous les documents de vos services comptables à l'adresse suivante : (Préciser l'organisateur CGT de la formation ainsi que son adresse) _____

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION : CHSCT

FORMULAIRE 2

Nom, prénom

Adresse

Ville, date

Monsieur le Directeur

L'établissement

Adresse

LR + AR n° _____

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.3142.-7, L 3142-8, L3142-9, L3142-10, R3142-1 du Code du Travail, je sollicite de votre part, l'autorisation de partir en stage de formation syndicale duau.....

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par la Formation Syndicale CGT centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

La demande est à formuler et à déposer au moins un mois avant le début de stage de formation, sur papier libre.

Note explicative :

Les articles L.4614_14, L.4614, L4614_15 et L4616-16 du code du travail permettant la formation des représentants du personnel désignés au CHSCT renvoie à l'article L.2325-44 pour ce qui concerne les conditions de formation.

L'article R.2325-8 mentionne les organismes visés à l'article L.3142-7 comme habilités à dispenser la formation. Le secteur Formation Syndicale, centre de formation rattaché à la CGT – organisation syndicale représentative est ainsi explicitement autorisée à organiser la formation des ART L.4614-5. Dans les établissements occupant trois cents salariés et plus, les représentants du personnel au Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions dans les conditions fixées aux articles L.2325-44 et R.2325-8 membres des CHSCT.

Dispositions particulières aux établissements de moins de 300 salariés.

ART. R 4614-24. Dans les établissements de moins de 300 salariés, la durée de la formation des représentants aux comités d'hygiène et de sécurité au travail **est de trois jours.**

Art 4614-35. Le temps consacré à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Art R 4614-36. Les dépenses de rémunération des organismes de formation et les frais de déplacement et de séjour exposés par les stagiaires ne s'imputent pas sur la participation au développement de la formation professionnelle continue prévue à l'article L 6331-1.

Formation Niveau 2

But : permettre à chaque syndiqué de s'investir pleinement dans la CGT pour permettre la transformation du travail dans un système mondialisé

Objectif : présenter une démarche de développement du rapport de force pour la transformation du travail et d'expliquer le caractère indissociable de l'emploi industriel et des services publics dans un système mondialisé.

Public : Tous les militants ayant suivi la formation Niveau 1

Contenu :

Programme du stage :

- ⇒ Thème 1 : La CGT, transformations du travail ;
- ⇒ Thème 2 : Le système capitaliste, sa crise, nos solutions ;
- ⇒ Thème 3 : Construire le rapport de forces
- ⇒ Thème 4 : Mondialisation, clés d'analyse ;
- ⇒ Thème 5: Institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale ;
- ⇒ Thème 6: Institutions européennes et intervention syndicale ;
- ⇒ Thème 7 : Emploi industriel, services, services publics

Durée : dix jours (2 fois cinq jours)



DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE à retourner

à L'Union Départementale CGT Oise

Dénomination : Formation Niveau 2

Le (la) candidat(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Sexe : M – F (barrer la mention inutile) Age : ____/____/____

Principale responsabilité syndicale : _____

Stage (s) déjà suivi(s) : _____

Présenté par le syndicat :

Intitulé du syndicat : _____

Adresse : _____

Union Locale : _____ Fédération : _____

Adresse où envoyer la convocation : Domicile / syndicat (barrer la mention inutile)

Date et cachet ou signature du syndicat

À NOTER :

L'inscription vaut engagement pour participer au stage

Tout doit donc être fait pour libérer le candidat de
toutes autres obligations

Toute demande non validé par le syndicat, ne sera pas prise en compte.

Être formateur à la CGT

La formation syndicale engage une démarche auprès de ses syndicats, dans le cadre de travailler sur la question des futurs formateurs pour intervenir dans les stages syndicaux dans les structures syndicales.

En effet, Il faut des formateurs pour former. Et, on entend souvent dire qu'il faut être un expert pour former à la CGT.

Même si la formation nécessite du travail et de la préparation, les formateurs ne sont pas des « experts ». Ce sont des militants qui ont à cœur de partager leur expérience, de contribuer à l'enrichissement des camarades, d'apporter leur pierre à notre construction, et de s'enrichir eux-mêmes.

A cet effet, il existe une formation initiale de formateur qui a pour objectif, de vous apporter une méthodologie de travail, la démarche pédagogique « animer et préparer » un stage.

Nous avons de nombreux militants dans nos syndicats, qui ont acquis une grande expérience militante, aux travers de leurs différents mandats et responsabilités, et qui ont tant, à faire partager à nos jeunes syndiqués.

Nous avons besoin de travailler cette question dans nos syndicats. Afin de construire ensemble un collectif de formateur CGT. S'investir et investir dans notre formation syndicale car celle-ci est un outil au service de notre démarche.





Descriptif de la Formation

But : que chacun de nos formateurs ou formatrices soit en capacité d'utiliser efficacement les outils mis à sa disposition.

Objectif : maîtriser les conditions favorables à l'apprentissage des adultes ; définir des objectifs de formation ; construire un plan pédagogique ; préparer et animer un débat formateur ; faire pratiquer les auto-évaluations par les stagiaires et réaliser l'évaluation d'un stage ; préparer et animer un thème ou une session de formation en lien avec la démarche syndicale CGT.

Public : Tous les militants appelés à intervenir dans tous les types de formation syndicale dans le département.

Contenu :

Programme du stage :

Jours	Contenu
Lundi matin	Accueil en formation et ouverture de stage
Lundi après-midi et mardi	Notre démarche pédagogique
Mercredi et jeudi	Préparer et animer un thème dans un stage
Vendredi	La communication dans un stage. Evaluation du stage

Durée : cinq jours



DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE à retourner

à L'Union Départementale CGT Oise

Dénomination : Formation de Formateurs

Le (la) candidat(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Sexe : M – F (barrer la mention inutile) Age : ____ / ____ / ____

Principale responsabilité syndicale : _____

Stage (s) déjà suivi(s) : _____

Présenté par le syndicat :

Intitulé du syndicat :

Adresse : _____

Union Locale : _____ Fédération : _____

Adresse où envoyer la convocation : Domicile / syndicat (barrer la mention inutile)

Date et cachet ou signature du syndicat

À NOTER :

L'inscription vaut engagement pour participer au stage

Tout doit donc être fait pour libérer le candidat de
toutes autres obligations



Stage COGITIEL

Note d'information sur le stage Cogitiel module syndicat

Comme vous le savez, un outil d'échange d'informations entre les différentes organisations de la CGT, a été mis en place depuis le 47^{ème} congrès confédéral, pour une meilleure connaissance de la syndicalisation et des syndiqués. Cet outil qui porte le nom de CoGiTiel nécessite une formation préalable à son utilisation. C'est dans ce sens et pour permettre aux camarades d'utiliser l'intégralité de ce logiciel que nous vous proposons une formation de quatre jours, répartie en deux sessions de deux jours sur le **module syndicat**.

Prérequis à la formation Cogitiel module syndicat :

Connaissance de l'outil informatique (notion de base de l'informatique et d'internet). *En fonction des demandes une initiation à l'outil informatique pourra être prévue*

Le syndicat ou l'Union Locale doit avoir un accès au module syndicat (sinon contacter préalablement le collectif Vie Syndicale)

Avoir un code d'accès au module de votre syndicat (voir avec l'administrateur de votre syndicat ou à défaut contacter le collectif Vie Syndicale)

Pour vous inscrire nous vous invitons à nous retourner la fiche d'inscription soit par :

Courrier : Union Départementale CGT Oise - Collectif Vie Syndicale - rue Fernand Pelloutier – 60100 CREIL

e-mail : viesyndical@cgtoise.com

Pour toute information complémentaire : 06 30 91 07 90



L'Union Départementale organise une formation Cogitiel Syndicat.

Note d'information :

Pourquoi demander un accès à CoGiTiel ?

Cher(e)s Camarades,

Certains camarades se posent encore la question de l'utilité de Cogitiel, tout en exprimant des réticences envers cet outil de la CGT, d'autres ne le connaissent pas. Il est donc utile de revenir sur ce qu'il représente dans la vie de notre organisation. Il me paraît important de revenir sur quelques éléments :

Qu'est-ce que CoGiTiel ?

C'est une base de données sur un site sécurisé, dont s'est dotée la CGT, qui permet de partager des informations concernant les syndiqué-e-s, les syndicats, les entreprises où la CGT est présente. Ces informations sont partagées entre toutes les organisations statutaires de la CGT concernées par la vie d'un syndicat (sa fédération, son Union Départementale, son Union Locale et son Comité Régionale).

Une obligation : actualiser les fiches au fur et à mesure

Avantage : une seule saisie par le syndicat dans le module « syndicat » et toute la CGT est informée.

Comment avoir accès au module ?

Vous pouvez vous adresser au collectif Vie Syndicale de l'Union Départementale de l'Oise pour demander un droit d'accès au module. Vous recevrez alors un login et un mot de passe qui lui permet d'y accéder. Vous devrez ensuite créer vos propres mots de passe pour effectuer différentes opérations dans le module.

Le syndicat (ou l'Union Local) doit au préalable désigner un(e) administrateur du CoGiTiel, qui aura pour mission de délivrer les droits d'accès aux camarades, à partir des décisions prises démocratiquement dans le syndicat. Une formation sur 4 jours est nécessaire pour comprendre et maîtriser toute les fonctionnalités.

L'utilisation en est simple, mais elle est codifiée afin que chaque organisation de la CGT puisse disposer des mêmes informations sur le syndicat ou le (la) syndiqué(e).

Une obligation : à chacun son mot de passe.

Les droits d'intervention dans l'outil étant différents selon les responsabilités de chacun, le mot de passe est personnel et ne doit pas être communiqué. En cas de départ, l'administrateur efface le mot de passe du (de la) camarade concerné(e). Il peut en créer autant que de besoins.

Alors pourquoi vous priver de cet outil CGT plus longtemps ? Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez plus, prenez contact avec l'Union Départementale et demandez l'ouverture de vos droits.



L'Union Départementale organise une formation Cogitiel Syndicat.
Descriptif de la Formation CoGiTiel 1^{ière} partie

But : que chaque utilisateur puisse utiliser l'intégralité du COGiTiel.

Objectif : avoir une vision claire de la démarche du CoGiTiel en tant qu'outil pour la confédéralisation de la vie syndicale de la CGT ; manipuler les principales fonctionnalités du «module syndicat».

Public : Tous les militants appelés à utiliser CoGiTiel «module syndicat» selon les préconisations indiquées dans la note d'information.

Contenu :

Programme du stage :

Jours	Contenu
Jeudi matin	Montage du dispositif «CoGiTiel»
Jeudi après-midi	Se connecter et gérer les droits des utilisateurs
Vendredi matin	Gérer les adhérents et le publipostage
Vendredi après-midi	Initiation au module trésorerie

Durée : deux jours



L'Union Départementale organise une formation Cogitiel Syndicat.

Descriptif de la Formation CoGiTiel 2^{ème} partie

But : que chaque utilisateur puisse utiliser l'intégralité du COGiTiel.

Objectif : manipuler les principales fonctionnalités du «module syndicat», manipuler le module trésorerie

Public : Tous les militants appelés à utiliser CoGiTiel «module syndicat» et ayant suivi la première partie

Contenu :

Programme du stage :

Jours	Contenu
Jeudi	Gérer le module trésorerie
Vendredi	Retour sur les problèmes rencontrés et exercices pratiques

Durée : deux jours

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION SYNDICALE CGT

Stage (ou session) : CoGiTiel Syndicats			
Organisé par l'UD CGT Oise :		Espace Vie Syndicale	
Date :	du 24 au 25 Mars et du 12 au 13 mai 2016	Lieu :	Bourse du Travail de Creil
NOM :		Prénom :	
Sexe :		Age :	
Adresse (personnelle) :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
E-mail :			
Candidature présentée par (Syndicat ou Union locale) :			
Entreprise :		Secteur (Public, nationalisé, privé) :	
Fédération :		UD :	
Responsabilités électives (DP, Elu CHSCT, Administrateur, Elu CE, Elu au Comité de groupe ...) :			
Autres responsabilités syndicales :			
Formations syndicales effectuées (le cas échéant) :			
Fiche à enregistrer et à retourner par mail (en tant que pièce jointe) ou courrier à :			
Union Départementale CGT Oise			
Espace Vie Syndicale		Téléphone :	06 30 91 07 90
Bourse du Travail – Rue Fernand Pelloutier			
BP 70355 - 60312 CREIL cedex 02		E-mail :	viesyndical@cgtoise.fr

Cette inscription est individuelle, sous couvert de validation par une organisation Cgt.

Nous confirmerons à cette organisation l'inscription pour le stage ou session et lui demanderons d'être attentive aux conditions de participation quels que soient les aléas de l'activité syndicale **pendant la période de formation.**



Stage animateur Vie Syndicale

But : d'équiper les animateur(trice)s de la vie syndicale, en application de la résolution 3 du 50^{ème} congrès confédéral qui prévoit de « mettre en place à tous les niveaux de l'organisation des animateurs ou animatrices à la vie syndicale, renforcer leur rôle, les former à leur mandat et notamment sur les tâches de syndicalisation ».

Objectif : permettre aux stagiaires de définir le rôle et les missions de l'animateur(trice) à la vie syndicale et d'identifier les outils nécessaires à la réalisation de ces missions.

Public : les animateur(ric)e)s de la vie syndicale dans les Unions Locales et dans les syndicats

Contenu :

Programme du stage :

- ◆ Rôle et missions de l'animateur à la vie syndicale
- ◆ Connaissance du salariat et des forces organisées de la CGT
- ◆ Le suivi de l'audience et de la représentativité de la CGT
- ◆ La conception du projet de syndicalisation pour renforcer et structurer l'organisation
- ◆ Assurer une qualité de vie syndicale

Durée : cinq jours

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION SYNDICALE CGT

Stage (ou session) :		Animateur Vie Syndicale	
Organisé par l'UD CGT Oise :		Espace Vie Syndicale	
Date :	du 23 au 27 mai 2016	Lieu :	Bourse du Travail de Creil
NOM :		Prénom :	
Sexe :		Age :	
Adresse (personnelle):			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
E-mail :			
Candidature présentée par (Syndicat ou Union locale) :			
Entreprise :		Secteur (Public, nationalisé, privé) :	
Fédération :		UD :	
Responsabilités électives (DP, Elu CHSCT, Administrateur, Elu CE, Elu au Comité de groupe ...) :			
Autres responsabilités syndicales :			
Formations syndicales effectuées (le cas échéant) :			
Fiche à enregistrer et à retourner par mail (en tant que pièce jointe) ou courrier à :			
Union Départementale CGT Oise			
Espace Vie Syndicale		Téléphone :	06 30 91 07 90
Bourse du Travail – Rue Fernand Pelloutier			
BP 70355 - 60312 CREIL cedex 02		E-mail :	contact@cgtoise.com

Cette inscription est individuelle, sous couvert de validation par une organisation Cgt.

Nous confirmerons à cette organisation l'inscription pour le stage ou session et lui demanderons d'être attentive aux conditions de participation quels que soient les aléas de l'activité syndicale **pendant la période de formation.**

Stage ICTAM dans la CGT

But : permettre à chaque adhérent(e)s de la CGT de permettre d'acquérir des éléments pour que les ICTAM puissent s'organiser ou organiser une activité spécifique parmi les ingénieur(e)s, les cadres, les technicien(ne)s et les agents de maîtrise dans leur entreprise, leur territoire ou leur branche.

Objectif : permettre aux participant(e)s d'être en capacité de construire et de développer une activité spécifique CGT avec les Ictam, dans leur lieu d'activité syndicale

Public : Tous les adhérent(e)s de la CGT dont les catégories Ictam affiliées ou non à l'Ugict, ainsi que les responsables de syndicats, Unions Locales, Unions Départementales ou Fédérations.

Contenu :

Programme du stage :

- ◆ Qui sont les Ictam aujourd'hui ?
- ◆ A quels problèmes sont-ils confrontés?
- ◆ Quelles sont leurs aspirations et revendications ?
- ◆ Le besoin d'un syndicalisme approprié, spécifique, les grands traits de l'histoire du syndicalisme spécifique CGT.
- ◆ L'organisation spécifique dans la CGT, le fonctionnement de l'Ugict à partir du lieu de travail.
- ◆ Les différents éléments de la vie syndicale Ugict au service de la démarche CGT : travail spécifique et convergences, affiliation et cotisation syndicale, démocratie syndicale, formation et information spécifiques.

Durée : cinq jours

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION SYNDICALE CGT

Stage (ou session) : ICTAM dans la CGT			
Organisé par l'UD CGT Oise :		Espace Vie Syndicale	
Date :	Du 26 au 30 septembre 2016	Lieu :	Bourse du Travail de Creil
NOM :		Prénom :	
Sexe :		Age :	
Adresse (personnelle) :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
E-mail :			
Candidature présentée par (Syndicat ou Union locale) :			
Entreprise :		Secteur (Public, nationalisé, privé) :	
Fédération :		UD :	
Responsabilités électives (DP, Elu CHSCT, Administrateur, Elu CE, Elu au Comité de groupe ...) :			
Autres responsabilités syndicales :			
Formations syndicales effectuées (le cas échéant) :			
Fiche à enregistrer et à retourner par mail (en tant que pièce jointe) ou courrier à :			
Union Départementale CGT Oise			
Espace Vie Syndicale		Téléphone :	06 30 91 07 90
Bourse du Travail – Rue Fernand Pelloutier			
BP 70355 - 60312 CREIL cedex 02		E-mail :	contact@cgtoise.fr

Cette inscription est individuelle, sous couvert de validation par une organisation Cgt.

Nous confirmerons à cette organisation l'inscription pour le stage ou session et lui demanderons d'être attentive aux conditions de participation quels que soient les aléas de l'activité syndicale **pendant la période de formation.**



Stage dirigeant de syndicat

But : permettre à chaque participant de prendre en compte la notion territoriale dans la structuration de la CGT et la place du syndicat dans ce dispositif et de mettre en place la résolution 3 du 50^{ième} congrès confédéral.

Objectif : permettre aux participant(e)s d'être en capacité de définir les actions à mettre en œuvre pour animer un syndicat au sens du 50^{ième} congrès.

Public : Tous les camarades exerçant leur responsabilité (ou devant l'exercer dans un avenir immédiat) dans des syndicats

Contenu :

Programme du stage :

- ◆ Mettre en œuvre la démarche de la Cgt : clés d'analyse
- ◆ Le syndicat, premier niveau de confédéralisation de notre activité
- ◆ Le syndicat, lieu d'organisation du travail collectif

Durée : cinq jours (3 jours et 2 jours)

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION SYNDICALE CGT

Stage (ou session) :		Dirigeant de syndicat	
Organisé par l'UD CGT Oise :		Espace Vie Syndicale	
Date :	du 21 au 23 Mars et du 2 au 3 mai 2016	Lieu :	Bourse du Travail de Creil
NOM :		Prénom :	
Sexe :		Age :	
Adresse (personnelle):			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
E-mail :			
Candidature présentée par (Syndicat ou Union locale) :			
Entreprise :		Secteur (Public, nationalisé, privé) :	
Fédération :		UD :	
Responsabilités électives (DP, Elu CHSCT, Administrateur, Elu CE, Elu au Comité de groupe ...) :			
Autres responsabilités syndicales :			
Formations syndicales effectuées (le cas échéant) :			
Fiche à enregistrer et à retourner par mail (en tant que pièce jointe) ou courrier à :			
Union Départementale CGT Oise			
Espace Vie Syndicale		Téléphone :	06 30 91 07 90
Bourse du Travail – Rue Fernand Pelloutier			
BP 70355 - 60312 CREIL cedex 02		E-mail :	contact@cgtoise.fr

Cette inscription est individuelle, sous couvert de validation par une organisation Cgt.

Nous confirmerons à cette organisation l'inscription pour le stage ou session et lui demanderons d'être attentive aux conditions de participation quels que soient les aléas de l'activité syndicale **pendant la période de formation.**



Stage continuité syndicale

But : permettre à chaque syndiqué actif de prendre conscience de l'importance de continuer la lutte autour des questions spécifiques des retraités et de voir le rôle de l'USR dans cette démarche.

Objectif : permettre d'identifier les éléments pour construire et développer une activité syndicale revendicative de proximité en direction des retraités, et gagner la bataille de la syndicalisation.

Public : Tous les camarades qui sont retraits dans l'année.

Contenu :

Programme du stage :

- ◆ La population retraitée et son évolution
- ◆ Les champs revendicatifs des retraités et les niveaux d'intervention syndicale
- ◆ La syndicalisation des retraités

Durée : deux jours

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION SYNDICALE CGT

Stage (ou session) :		Continuité syndicale	
Organisé par l'UD CGT Oise :		USR CGT Oise	
Date :	Du 10 au 11 Mars 2016	Lieu :	Bourse du Travail de Creil
NOM :		Prénom :	
Sexe :		Age :	
Adresse (personnelle) :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
E-mail :			
Candidature présentée par (Syndicat ou Union locale) :			
Entreprise :		Secteur (Public, nationalisé, privé) :	
Fédération :		UD :	
Responsabilités électives (DP, Elu CHSCT, Administrateur, Elu CE, Elu au Comité de groupe ...) :			
Autres responsabilités syndicales :			
Formations syndicales effectuées (le cas échéant) :			
Fiche à enregistrer et à retourner par mail (en tant que pièce jointe) ou courrier à :			
Union Départementale CGT Oise			
USR CGT Oise		Téléphone :	03 44 55 00 31 ou 03 44 55 01 57
Bourse du Travail – Rue Fernand Pelloutier			
BP 70355 - 60312 CREIL cedex 02		E-mail :	contact@cgtoise.com

Cette inscription est individuelle, sous couvert de validation par une organisation Cgt.

Nous confirmerons à cette organisation l'inscription pour le stage ou session et lui demanderons d'être attentive aux conditions de participation quels que soient les aléas de l'activité syndicale **pendant la période de formation.**



La demande est à formuler et à déposer au moins un mois avant le début de stage de formation, sur papier libre.

Annexe : **Modèle de demande de formation pour les salariés du Public « état »**

_____, le __/__/____

Madame / Monsieur _____

Directeur/trice des Ressources Humaines

Entreprise _____

Coordonnées du salarié :

LR + AR n° : _____

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que dans le cadre de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, je me suis inscrit à une session de formation économique, sociale et syndicale organisée par la Formation syndicale CGT, organisme dûment agréé. Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Cette session se déroulera du __/__/____ au __/__/____ inclus. Je vous serai donc gré de m'accorder, pour cette période, un congé.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Modèle de demande de formation pour les salariés du Public « hospitalier »

_____, le __/__/____

Madame / Monsieur _____

Directeur/trice des Ressources Humaines

Entreprise _____

Coordonnées du salarié :

LR + AR n° : _____

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que dans le cadre de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et du décret n° 88-676 du 6 mai 1988, je me suis inscrit à une session de formation économique, sociale et syndicale organisée par la Formation syndicale CGT, organisme dûment agréé. Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Cette session se déroulera du __/__/____ au __/__/____ inclus. Je vous serai donc gré de m'accorder, pour cette période, un congé.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Modèle de demande de formation pour les salariés du Public « territoriale »

_____, le __/__/____

Madame / Monsieur _____

Directeur/trice des Ressources Humaines

Entreprise _____

Coordonnées du salarié :

LR + AR n° : _____

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que dans le cadre du décret n° 85-552 du 22 mai 1985 modifié par le décret n° 94-191 du 4 mars 1994, je me suis inscrit à une session de formation économique, sociale et syndicale organisée par la Formation syndicale CGT, organisme dûment agréé. Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Cette session se déroulera du __/__/____ au __/__/____ inclus. Je vous serai donc gré de m'accorder, pour cette période, un congé.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

MODELE DE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION

(en cas d'accord d'entreprise prenant en charge le salaire sans subrogation):

LETTRE A ENVOYER AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LE STAGE

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de
l'établissement

Adresse

Code Postal et Ville

LR + AR n° _____

A [Lieu]....., le [Date]

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 3142-7 et suivants du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] au [date de fin de la formation] , en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de] qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

MODELE DE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION

(sans d'accord d'entreprise prenant en charge le salaire, demande de subrogation):

Nom, prénom

Adresse

Ville, date

Monsieur le Directeur

L'établissement

Adresse

LR + AR n° _____

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.3142.-7, L 3142-8, L3142-9, L3142-10, R3142-1 du Code du Travail, je sollicite de votre part, l'autorisation de partir en stage de formation syndicale duau.....

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par la Formation Syndicale CGT centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Je vous notifie également , mon accord pour bénéficier du maintien de mon salaire dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale qui vous est demandé par courrier ci-joint par mon organisation syndicale, respectant ainsi les conditions fixées par l'article L 3142-8 du code du travail.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

MODELE DE DEMANDE DE SUBROGATION

(à faire par le syndicat ou à défaut par l'Union Locale)

Nom du syndicat CGT

Adresse

Cp et ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de

.....

A Creil, le

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Monsieur vous a demandé un congé de formation économique, sociale et syndicale pour participer à une formation syndicale du auorganisée par « la Formation Syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Conformément à l'article L.3142-8 du Code du Travail, je vous demande le maintien totale de sa rémunération pendant cette formation.

Vous trouverez en annexe, son accord écrit.

La CGT effectuera le remboursement sur la base de :

L'accord d'entreprise en vigueur dans votre établissement ou dans la branche ;

Et/ou d'une convention dont nous souhaitons discuter des modalités avec vous ;

D'une note de débours établie par l'entreprise accompagnée de la copie du bulletin de salaire du salarié.

Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Nom Prénom

Responsabilité dans syndicat

Signature

CONVENTION POUR FORMATION ECONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE

Il a été convenu entre L'Union Départementale CGT de L'Oise domicilié rue Fernand Pelloutier - BP 70355 - 60312 CREIL Cedex 2 représenté par Monsieur LEROUX Gauthier dûment mandaté,

et l'entreprise [Nom de l'entreprise] domiciliée au [adresse] représentée par Mme ou Mr [Nom et Prénom du chef d'établissement] dûment mandaté,

la convention suivante :

Mme, Melle, M employé(e) de l'établissement ou de l'entreprise ci-dessus nommé, bénéficiera d'un congé de formation économique social et syndical (L3142-7 et suivants) du au organisée par « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé.

Pour cette formation, le salarié bénéficiera du maintien total de sa rémunération par l'entreprise comme demandé par courrier par la structure CGT ci-dessus nommée.

L'organisation syndicale s'engage à rembourser à l'employeur de % du montant maintenu soit € dans un délai de 3 mois maximum.

En cas de difficultés, les parties s'engagent avant toutes procédures à se recontacter.

A [Lieu] , le [date] /..... /.....

Pour l'Union Départementale CGT de L'Oise

Pour l'entreprise